

■ **Consider It Done, Thomas & Verheijen**, à Nyon, CH-550-1050125-4, société en nom collectif, prestations de service dans le domaine de l'organisation de la vie quotidienne (FOSC du 10.04.2007, p. 21). La société en nom collectif 'Consider It Done, Thomas & Verheijen' est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associée Verheijen Tammy; Thomas Meredith, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison individuelle **Consider It Done, Thomas**, conformément à l'article 579 CO.

Journal no 8024 du 05.07.2007
(04018784 / CH-550.1.050.125-4)